

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 18 septembre 1985

La séance est ouverte à 14 heures.

● (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 22 DU RÈGLEMENT

[Français]

L'INDUSTRIE

LA NÉCESSITÉ POUR LE GOUVERNEMENT DE RECONDUIRE LES
QUOTAS D'IMPORTATION DE CHAUSSURES

M. Alain Tardif (Richmond-Wolfe): Monsieur le Président, les contingentements actuels dans le domaine de la chaussure étant sur le point de prendre fin, il est impératif que le gouvernement reconduise les quotas d'importation pour garantir aux manufacturiers canadiens 50 p. 100 du marché pour les cinq prochaines années.

Le premier ministre avait d'ailleurs pris cet engagement à Sherbrooke au moment où il était en campagne électorale.

Pour plusieurs raisons, les contingentements dans le domaine de la chaussure sont essentiels et fondamentaux. Entre autres choses, ils garantissent 20,000 emplois répartis équitablement entre l'Ontario et le Québec. Ils protègent les intérêts des consommateurs. Ils assurent la survie de l'économie régionale et pourraient créer des dizaines de nouveaux emplois.

Plusieurs dizaines d'entreprises, d'employés et de chefs syndicaux étaient ici la semaine dernière sur la Colline parlementaire afin de nous transmettre le message très clair qui s'exprime de la manière suivante: Nous voulons demeurer en affaires; nous voulons garder nos emplois; nous avons besoin de contingentements pour cinq ans et 50 p. 100 du marché.

Ne les décevez pas et livrez la marchandise tel que vous l'avez promis au cours de la campagne électorale en octroyant des contingentements garantissant 50 p. 100 du marché pour les cinq prochaines années.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LES ÉLEVEURS DU MANITOBA—LA NÉCESSITÉ D'UNE AIDE
PROVINCIALE

M. Lee Clark (Brandon-Souris): Monsieur le Président, comme les députés le savent, de nombreux agriculteurs de l'Ouest ont été durement touchés cet été par la sécheresse et une invasion de sauterelles. Les conséquences ont été particulièrement graves pour l'industrie de l'élevage qui est rarement admissible à une aide financière dans le cadre des programmes d'assurance-récolte. Par conséquent, le gouvernement fédéral a promptement annoncé le 14 août dernier qu'une somme de 48 millions de dollars serait offerte aux éleveurs à condition que les gouvernements provinciaux en cause soient disposés à participer à parts égales.

Bien que la plupart des agriculteurs du Manitoba aient profité de pluies sensiblement plus élevées que leurs voisins de l'Ouest, il y a certaines régions peu étendues mais importantes dans le sud-ouest où la production de foin a encore été plus faible que l'an dernier. Le gouvernement fédéral a donc alloué une aide de l'ordre de un million de dollars pour aider ces éleveurs manitobains dont la plupart demeurent dans ma circonscription. Malheureusement, le gouvernement néo-démocrate du Manitoba a négligé jusqu'ici de répondre à cette offre. Il s'ensuit que les éleveurs de ma circonscription risquent de perdre ce à quoi ils ont droit.

Je prends donc la parole aujourd'hui pour implorer mes collègues néo-démocrates qui viennent du Manitoba de se joindre à moi pour tenter de persuader le gouvernement manitobain de réparer cette injustice. Celui-ci ne doit pas se livrer à des manigances aux dépens des éleveurs du Manitoba.

* * *

LES PÊCHES

LA MISE EN CIRCULATION DE BOÎTES DE THON AVARIÉ

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, de nombreux observateurs ont dit s'inquiéter de l'ignorance béate de la science qui caractérise les hommes politiques de l'ère technologique. En tant que scientifique, je n'aurais pu imaginer une démonstration plus délibérée, intentionnelle et dangereuse de cette ignorance que la décision du ministre des Pêches et des Océans (M. Fraser) de mettre en circulation un million de boîtes de thon avarié contre l'avis d'une foule de conseillers techniques. Le premier ministre (M. Mulroney) serait peut-être bien avisé de remercier de leurs services tous les scientifiques chargés d'établir les règlements, de fermer la Direction générale des aliments et drogues, le ministère des Pêches et des Océans, le ministère de l'Agriculture et, pour faire bonne mesure, le Conseil des sciences. Car les avis qu'ils donnent sont scientifiques, non politiques. Songez un peu à tout l'argent que le premier ministre pourrait épargner aux contribuables canadiens en s'en remettant entièrement à ce technicien de la Société Star-Kist qu'est le ministre des Pêches et des Océans.

Je me demande vraiment si quelqu'un au sein du gouvernement comprend que l'inspection scientifique des denrées alimentaires vise à protéger les Canadiens et doit être entièrement indépendante, d'autant plus que les hommes politiques de formation juridique prennent des décisions fondées sur la politique et non sur des critères scientifiques de sécurité. A Ottawa-Centre, des consommateurs en colère ont envoyé au premier ministre un approvisionnement de boîtes de thon. Va-t-il confier sa santé au ministre des Pêches et des Océans, ou va-t-il plutôt le remercier de ses services et faire confiance aux scientifiques?